

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

ARRETE DU MAIRE

N° 70/2026

Objet : Annulation de l'arrêté n°63/2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Jonathan Guerra Santos, 9^{ème} adjoint au Maire en charge du développement économique et des commerces de proximité

Le Maire de la ville de Fleury-Mérogis,

Vu le procès verbal de l'élection du Maire et des adjoints du 21 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2026 fixant à 9 le nombre d'adjoints,

Vu l'arrêté n°63/2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Jonathan Guerra Santos, 9^{ème} adjoint au Maire en charge du développement économique et des commerces de proximité,

Vu les remarques de la préfecture de l'Essonne en date du 9 avril 2026,

Considérant que Monsieur Jonathan Guerra Santos n'avait pas la nationalité française lors du conseil municipal du 21 mars 2026,

Considérant qu'il faut annuler l'arrêté n°63/2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Jonathan Guerra Santos, 9^{ème} adjoint au Maire en charge du développement économique et des commerces de proximité

ARRETE

Article 1^{er} : Annule l'arrêté n°63/2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Jonathan Guerra Santos, 9^{ème} adjoint au Maire en charge du développement économique et des commerces de proximité

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Préfète de l'Essonne
- Monsieur le Trésorier Principal
- L'intéressé

Fait à Fleury-Mérogis, le 9 avril 2026

Yahaya SOUKOUNA
Maire de Fleury-Mérogis

